

## **CRITÈRES DE SÉLECTION POUR LE CHAMPIONNAT DU MONDE DE 2020**

*Nota : En cas de divergence entre les versions anglaise et française du présent document, la version anglaise aura préséance.*

Ce document présente les critères de sélection pour le Championnat du monde de 2020, pour lequel Racquetball Canada doit sélectionner les athlètes qui représenteront le Canada. Ce document n'établit pas le montant du financement qui sera disponible pour les athlètes qui participeront à cette compétition.

1. **CRITÈRES GÉNÉRAUX** - Pour être admissible à être membre d'une équipe internationale itinérante, tous les athlètes doivent:

- a) être citoyens canadiens;
- b) être membres en règle de Racquetball Canada et avoir payé leur cotisation;
- c) pouvoir satisfaire aux exigences de la Fédération internationale de racquetball pour représenter le Canada aux compétitions internationales;
- d) signer l'entente des athlètes avec Racquetball Canada.

2. **CRITÈRES SPÉCIFIQUES** - Pour être admissible à être membre de l'équipe au Championnat du monde de 2020 :

Équipe masculine :

1. Premier athlète sélectionné - Le Canadien le mieux classé au IRT Tour, qui est classé dans les 8 premiers en date du mercredi après le Championnat canadien et qui accepte de participer, sera sélectionné\*. Si aucun des Canadiens qui figurent dans les 8 premiers n'accepte de participer, l'athlète le mieux classé au classement de sélection en simple pour le Championnat du monde de 2020 sera sélectionné.
2. Deuxième athlète sélectionné - L'athlète le mieux classé au classement de sélection en simple pour le Championnat du monde de 2020 (ou le second si aucun du classement de l'IRT Tour n'accepte de participer) sera sélectionné.
3. Troisième athlète sélectionné - Le troisième athlète sélectionné sera l'athlète masculin suivant le deuxième mieux classé en fonction des points accumulés en simple dans les deux épreuves de sélection et au Championnat canadien de 2020 de Racquetball Canada, immédiatement avant la sélection de l'équipe.
4. Le quatrième athlète masculin sélectionné sera le prochain meilleur qualifié masculin en fonction des points accumulés lors des compétitions de simple et de double lors des deux événements de sélection de Racquetball Canada et de ses championnats nationaux précédant immédiatement la sélection de l'équipe.

### Équipe féminine :

- Première athlète sélectionnée - La Canadienne la mieux classée au LPRT Tour, qui est classée dans les 8 premières en date du mercredi après le Championnat canadien de 2020 et qui accepte de participer\*, sera sélectionnée.
- Deuxième athlète sélectionnée - La Canadienne suivante la mieux classée au classement de sélection en simple pour le Championnat du monde de 2020 (ou la seconde si aucune du classement du LPRT Tour n'accepte de participer) sera sélectionnée.
- La troisième athlète sélectionnée sera l'athlète féminine suivant la deuxième mieux classée en fonction des points accumulés en simple dans les deux épreuves de sélection et au Championnat canadien de Racquetball Canada, immédiatement avant la sélection de l'équipe.
- La quatrième athlète féminine sélectionnée sera la prochaine meilleure qualificative féminine en fonction des points accumulés lors des compétitions de simple et de double lors des deux événements de sélection de Racquetball Canada et de ses championnats nationaux précédant immédiatement la sélection de l'équipe.

En ce qui concerne la sélection masculine et féminine, si un(e) des quatre (4) athlètes sélectionnés n'accepte pas de participer, RC sélectionnera les athlètes en fonction du classement de sélection en simple et double pour le Championnat du monde de 2020, et ils seront placés en dernier dans l'ordre de sélection.

Dans la sélection hommes et femmes, si l'un des 4 athlètes sélectionnés n'accepte pas de participer aux championnats du monde, les athlètes seront sélectionnés pour combler la vacance selon le classement simple et double de la sélection du championnat du monde 2020 et seront placés au plus bas dans l'ordre de sélection.

### **3. PROCÉDURE DE SÉLECTION :**

- Le meilleur homme de qualification et la meilleure femme de qualification ont la première possibilité de choisir s'il / elle jouera en simple ou en double aux Championnats du monde. Les deuxièmes qualificatifs ont la deuxième possibilité de choisir s'il jouera en simple ou en double et les troisièmes qualifiés auront la troisième possibilité de choisir. On suppose que ces décisions seront prises à la suite de discussions avec les entraîneurs et les autres joueurs participant aux Championnats du monde.
- Si un athlète sélectionné n'assiste pas aux Championnats du monde, il / elle sera simplement rayé de la liste des joueurs éligibles pour l'événement.